



Laurent DUBUC
Secrétaire départemental 35
Secrétaire Régional BRETAGNE
LE 23 Avril 2009

Pour un large Public ...ce fut une réussite ce G20 !
Les comptes rendus qui ont suivis ce sommet l'ont résumé ainsi et pourtant

Pourtant une décision essentielle et déterminante était attendue:

→ **Changer la devise internationale de référence!**

Il était absolument nécessaire de créer sans attendre une devise indépendante, car c'est bien celle-ci qui définit et alimente le jeu économique mondial.

Ce jeu était jusqu'alors celui d'UN seul (Les USA) qui s'étaient arrogés depuis Bretton woods en 1944, la suprématie de leur devise locale : le Dollar, instrument financier dédié avec ses règles propres pour un rapport gagnant/gagnant.

Les USA étaient alors sur l'échiquier du Monde « **LE JOUEUR** » les autres pays étant condamnés à devenir « **LES SUIVEURS** »

A l'évidence, le G20 s'est avéré incapable de changer la donne, soit par refus du « JOUEUR » actuel, par manque d'audace ou trop occupé sans doute à réussir d'abord un consensus entre les 20 participants :

l'échec d'un consensus étant évidemment impossible car incontestablement visible, ce qui aurait immédiatement plongé la planète dans un chaos financier et social.

Ce rendez-vous qui se voulait historique a été manqué, avec toutes les conséquences qu'il va nous falloir affronter.

En l'absence d'une nouvelle alternative au système monétaire international, il y aura sans nul doute des conflits d'intérêt entre les différents plans de relance qui seront initiés par des pays aux intérêts divergents. Suivront des conflits sociaux très durs, parfois même violents.

QUE PENSER DE L'APRES G20

Les USA souhaitent attirer vers eux l'épargne mondiale pour continuer à s'imposer et financer leur déficit invraisemblable.

Ils leur faudra affaiblir l'Europe trop ambitieuse, la Suisse trop riche et les différents paradis fiscaux, mais pas les leurs, dont on ne parle pas, même au G20.

Ce rendez-vous manqué signe la continuité de l'économie virtuelle.

Cela démontre s'il le fallait, que les gouvernements n'ont toujours pas trouvé les solutions pour sortir de cette économie absurde qui se poursuit, tout en sachant que les effets de cette inconscience collective seront encore plus lourds, voire irréversibles.

En l'absence d'une économie saine, il faudra financer par des impôts en forte augmentation, les déficits accumulés.

Pour faire bonne figure au sortir du G20, on parle haut et fort des Milliards qui vont être injectés dans l'économie!

Surtout ne vous interrogez pas sur l'origine de cette soudaine richesse, ni des fonds qui vont émaner du FMI :

Ils proviendront en partie des « Droits de Tirage Spéciaux » ces fameux DTS : appellation nouvelle pour désigner l'argent virtuel que le FMI va sortir en faisant fonctionner à plein régime, ses planche à billets.

Mais on peut bien injecter tout l'argent que l'on veut, cela ne servira qu'à accroître le déficit!

Remède placebo face à un cancer économique généralisé !

Et quand bien même l'effet placebo fonctionnerait, comment peut-on imaginer rembourser cette dette sans fin ?

Je ne peux m'empêcher de penser à notre déficit bien Français de la sécurité sociale, ce « trou de la Sécu » comme nous l'appelons si familièrement, tant il fait parti de notre quotidien, et désormais banalisé puisque récurrent.

Un « Trou » que nous n'avons jamais été capable de combler, ni par la réduction régulière du niveau des prestations, ni par les taxes telles « la CSG » puis la « CRDS » lesquelles devaient être « provisoires », mais qui sont aujourd'hui pérennes et en constante augmentation.

Nous avons multiplié par 10 le taux de ces taxes !!!!! ... et malgré cela, en 2009 le déficit de la sécurité sociale sera un déficit record ! Un trou de 17 à 18 Milliards est attendu.

Comment pouvons-nous rembourser? En relançant l'économie réelle pensez vous ?

QUE PENSER DE L'APRES G20

Sans doute, Mais comme l'économie est mondiale et quelle passe par les la création de richesses par les entreprises,

Il est un débat actuellement qui ne va certainement pas faciliter l'élan dont nous avons besoin.

Il s'agit de la déclaration du Président de la République sur le partage des profits des entreprises en trois tiers !

- * 1/3 pour les investissements
- * 1/3 pour les dividendes des actionnaires
- * 1/3 pour les rémunérations salariales

Un tiers pour les actionnaires, un tiers pour les salariés sous forme d'intéressement et de participation aux bénéfiques et un tiers qu'elles conserveraient pour financer leurs investissements et leur développement ?

A ce stade, on peut observer que l'on élude d'ores et déjà le fait que l'entreprise doit payer au préalable son impôts sur les Sociétés (I.S) pour un montant d'un Tiers justement (33,33%) !

« Alors il y aurait donc 4 Tiers » ?

Comme dans la célèbre pièce de Marcel PAGNOL et RAIMU répondait à cette remarque que cela dépendait de la grosseur des tiers »

Nous ne sommes malheureusement pas dans une pièce de théâtre intime, mais dans une déclaration à grande échelle, qui fut retentissante par l'écho et les débats qu'elle suscite depuis.

Cet effet d'annonce sous forme de raccourci économique au fort pouvoir mnémotechnique pour le plus grand public (3/3) ce que le Chef de l'Etat a n'en pas douter, souhaité,
Semble affirmer la volonté de débattre sur les règles du jeu dans l'entreprise du XXI siècle.

Corriger les excès du XX siècle avec, en tête en arrière plan, les bénéfiques indécents de TOTAL, les parachutes dorés et certaines rémunérations excessives dont il est fait état presque quotidiennement depuis le début de la crise.

Certes, l'effet d'annonce est réussi, en revanche l'application d'une telle idée est parfaitement irréalisable.

Il s'agit d'une vision fort simplifiée où sont mis en avant, les seuls profits des grandes Entreprises cotées !

Autant dire le microcosme économique le plus visible!

L'opinion Publique retiendra de cette présentation « officielle » que les Entreprises ne sont que de grosses tirelires, dont seuls les nantis actionnaires peuvent profiter!

QUE PENSER DE L'APRES G20

C'est un discrédit porté à l'Entrepreneuriat Français, que de laisser croire aux citoyens que toutes les entreprises de France sont des multinationales, des cash machines déshumanisées.

L'emploi en France est assuré à près de 70%, par les Petites et Moyennes Entreprises, dont la plus grande partie comportent moins de 10 salariés chacune.

Plus de 2 Millions de petites Entreprises* créées par de personnes courageuses et audacieuses qui ont bien souvent comme seul patrimoine principal, leur outil de travail. Ils y mettent toute leur énergie, leur temps et leur vie, sans compter la prise de risques, et pour des résultats souvent aléatoires, dans tous les cas, une vie emplie de risques permanents.

* (source : direction du Commerce , de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales)

Taille des Entreprises	T P E*	Petites	PME/PMI	Gdes Entreprises
% des Entreprises	93%	6%	1.1%	0,1%
% Salariés	20.6%	22%	25%	32.5%

- Toutes petites entreprises

Alors ? Effet d'annonce ?

Car, finalement c'est un vrai tour de force que de parvenir en pleine crise financière et économique, en pleine débacle économique où les invraisemblables faillites ou pertes abyssales des géants d'hier se multiplient, à braquer les projecteurs médiatiques sur les « PROFITS » !

Le risque de demain n'est-il pas que les Français découvrent que c'est cela « LA POLITIQUE » du Théâtre qui consiste à faire oublier l'amertume du quotidien par des pirouettes irréalistes et des effets spéciaux ?

Qui peut penser un seul instant, avec de telles prouesses médiatiques et inutiles, réussir à restaurer la confiance des populations, seule force capable de faire repartir la machine économique ?

Comment articule t-on l'autre versant de la vie des entreprises ? LES PERTES.....

La notion même d'ENTREPRISE repose sur le risque d'entreprendre.

Même du point de vue de l'Administration (notamment fiscale), un actionnaire doit supporter le risque de défaillance, de faillite, pour être qualifié d'investisseur en actions et répondre ainsi aux dispositions juridiques et fiscales d'un tel investissement (Exemple : Loi TEPA).

QUE PENSER DE L'APRES G20

Si tel n'était pas le cas, il ne s'agirait aux yeux de notre Administration, fort logiquement du reste, que d'un simple placement financier, non éligible aux dispositions juridiques et fiscales de l'actionariat.

Alors divisera-t-on également en 3 ou 4 selon l'arithmétique fantaisiste de PAGNOL (3 ou 4 Tiers) les pertes des Entreprises, dont 1 tiers devrait être supporté par les salariés ?
Ce qui du reste, est déjà le cas pour les actionnaires.

L'exemple des entreprises publiques, dont l'Etat est le principal actionnaire est là pour démontrer qu'en la matière, mieux vaudrait éviter de se poser en donneur de leçons.

Alors que les commentaires se déchaînent sur la redistribution des bénéfices réputés indécents de Total, rappelons qu'en l'espace de trois ans, l'Etat a vu ses propres dividendes multipliés par trois : **de 1,4 milliard d'euros en 2005 ils sont passés à 5,6 milliards en 2008.**

Portefeuille de participations cotées de l'Etat (en millions d'€)

Selon l'Agence des Participations de l'Etat (APE/ministère des finances)

	Part de l'État dans l'entreprise	Cours clôture 16 avril 2009 en euros		Valorisation participation
Aéroports de Paris	60,38%	45,80		2 737
Air France KLM	15,65%	9,06		426
CNP Assurances	1,09%	53,65		87
EADS	15,08%	9,97	1 224	
EDF	84,40%	31,95	49 128	
France Télécom *	26,65%	16,82		11 718
GDF SUEZ	35,66%	25,37		19 826
Renault	15,01%	21,88		936
Safran	30,20%	8,62	1 086	
Thalès	27,10%	29,70		1 596
Participations ultra minoritaires	< 2% -			6
<hr/>				
Total portefeuille				88 768

EDF vient même d'annoncer qu'en dépit d'une baisse de son résultat net de 7,9 % l'an dernier, son niveau de dividendes versé à l'Etat serait maintenu en 2009.

Par ailleurs, pourquoi la SNCF, la POSTE et toutes les sociétés publiques ne partageraient-elles pas leurs profits en 3 tiers ?

Ne serait-ce que pour montrer l'exemple ?

QUE PENSER DE L'APRES G20

Total a réalisé 13,9 milliards de profits en 2008.

Or, comme le note, le Canard Enchaîné dans son édition du 18 février, "le pétrolier reversera 109 millions d'euros aux 40 000 salariés du groupe » : Soit 0,8% de ses profits.

Si, dans ce cas, la règle des 3/3 était appliquée, chaque salarié devrait toucher 115.000 euros d'intéressement.

A ce niveau de rémunération salariale (*ne la qualifierait-on pas de rémunération dorée ??*)

Par ailleurs, vous ne trouveriez plus personne pour investir à risque dans les Entreprises ! Et tout un chacun voudrait être idéalement salarié d'un grand Groupe, délaissant si possible les petites entreprises et même la Fonction publique ! (*fait nouveau en France , incroyable encore hier..*) puisque les profits n'y existent pas.

Alors, je me suis livré à un rapide calcul :

Pour qu'un actionnaire du groupe TOTAL puisse percevoir 115.000 € de dividendes, il faudrait qu'il est investi de ses deniers personnel environ 2 Millions € ! Intégrant ainsi dans son patrimoine, un actif par définition risqué puisqu'une « ACTION » peut se valoriser ou se dévaloriser jusqu'à 0€ !

Ce risque important de perte en capital est assumé en toute conscience par l'actionnaire, car en contrepartie du risque encouru en capital, il participe au gain...lorsqu'il y en a.

Qu'en est-il du salarié ? Il n'a aucun risque financier à supporter.

Fort logiquement, il perçoit un salaire en fonction du travail accompli et du temps passés. Dans notre pays à forte expression sociale, faut-il le rappeler :

Le salarié bénéficie d'avantages sociaux importants :

Un régime social très protecteur, Une retraite par répartition, Une assurance chômage, Une participation obligatoire aux fruits de l'entreprise, éventuellement Une prime d'intéressement aux résultats ... ainsi qu'une totale solidarité, ainsi que la reconnaissance et la considération sociale.

Il semble presque absurde de repréciser ces points tant ils sont peu comparables, cependant lorsque le débat est lancé.....

Surtout, on comprend parfaitement à la lumière de cet exemple hors norme que constitue TOTAL, que la règle des 3 tiers ne peut en aucun cas s'appliquer à toutes les entreprises.

Le rapport Chiffre d'affaires sur masse salariale est parfois diamétralement opposé d'une entreprise à l'autre.

Selon le type d'Entreprise ou le secteur économique concerné, la configuration financière est totalement différente.

En effet, dans le bâtiment ou les entreprises de service, c'est sans doute applicable et parfois même appliqué, comme dans les entreprises coopératives (les Scoop).

QUE PENSER DE L'APRES G20

Mais dès qu'il y a beaucoup de matériel et des investissements en recherche et développement importants, comme dans l'industrie lourde, la métallurgie, les pneumatiques et autres, cela devient impossible!

*Pour restaurer la confiance, l'image d'un G20 souriant ne suffira pas.
Sans explications, sans mea culpa et sans apporter la mise en œuvre réelle d'un nouvel ordre économique et financier, la confiance ne sera pas au rendez vous.*